



**CONSULTATION DES ACTEURS NATIONAUX DANS LE CADRE
DE L'ÉVALUATION DE LA VULNERABILITÉ STRUCTURELLE
ET DE LA RÉSILIENCE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 8 Juillet 2021

**ALLOCUTION D'OUVERTURE
DE MADAME LA MINISTRE DE LA SOLIDARITE ET DE LA
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

- **Excellence Madame la Représentante Spéciale de Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine ;**
- **Monsieur le Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale ;**
- **Monsieur le Représentant de Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Monsieur le Représentant son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne ;**
- **Monsieur le Président de la Commission du Mécanisme d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;**
- **Madame la Représentante de l'ONU Femmes ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des institutions, des Ministères et Structures techniques de l'Etat ;**
- **Madame la représentante du Maire du Plateau ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts de l'Union Africaine ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts consultants ;**
- **Mesdames et Messieurs les responsables de la Société Civile ;**
- **Chers amis de la presse ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Permettez-moi de dire, d'entrée de jeu, toute ma gratitude ainsi que celle de l'Etat de Côte d'Ivoire à la Commission de l'Union Africaine qui a bien voulu aider la Côte d'Ivoire dans ses efforts de consolidation de la paix à travers la mise en œuvre des processus d'évaluation de la vulnérabilité structurelle et de la résilience des pays et d'élaboration de la stratégie d'atténuation de la vulnérabilité structurelle des pays.

Mes remerciements vont également à l'endroit des partenaires de la Commission de l'Union Africaine que sont la CEDEAO, le PNUD et la GIZ.

En effet, après les différentes crises qui ont désorganisé notre pays et divisé ses populations, les efforts entrepris par Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA depuis son accession à la magistrature suprême, ont permis de réaliser des progrès importants sur le chantier de la réconciliation et du renforcement de la cohésion sociale.

Il s'agit entre autres :

- De l'indemnisation des victimes des crises ;

- De la libération de plusieurs détenus de la crise post-électorale avec l'Amnistie de près de 800 personnes ;

- De la facilitation du retour de la quasi-totalité des exilés et des 300 mille réfugiés de la crise post-électorale ;

- De la facilitation du retour de l'ex Président de la République Monsieur Laurent Gbagbo le 17 Juin 2021 après son acquittement à la Haye ;

- De la lutte contre le chômage à travers la promotion de l'emploi des jeunes ;

- De l'amélioration des conditions de vie des populations par la réhabilitation et la création de services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'électrification et de l'accès à l'eau potable etc. ;

- De la création et de l'institutionnalisation de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire.

Plusieurs autres structures ont été créées et la législation a été adaptée pour servir la cause de la réconciliation.

Messieurs les experts,

Mesdames et messieurs les participants,

Vous conviendrez donc avec moi que tous ces efforts de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale ont rendu la vie bien différente dans notre pays comparativement à celle d'il y a dix ans. Le doute qui s'était emparé des populations en 2010 a progressivement cédé la place à l'espoir et aux projections heureuses. Au-delà de tous ces efforts, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, conduit par Monsieur le Premier Ministre Patrick ACHI, reste engagé pour la

consolidation de la paix. A cet effet, il salue et encourage toutes les initiatives qui y concourent.

C'est donc à juste titre que Madame la Ministre en charge de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a immédiatement engagé les échanges afin de mieux comprendre le processus dès qu'elle a été contactée par la Commission de l'Union Africaine en Juillet 2019.

Ces échanges ont permis au Gouvernement de Côte d'Ivoire de s'engager officiellement dans la mise en œuvre de ce processus le 03 Décembre 2019. Cet engagement a été ensuite notifié à la Commission de l'Union Africaine le 10 Décembre 2019. Ainsi la Côte d'Ivoire devenait le premier pays francophone et le deuxième pays africain après le Ghana à avoir accepté de s'engager dans ce processus. Par cet engagement, l'Etat de Côte d'Ivoire montre clairement son ouverture et sa transparence dans les efforts de consolidation de la paix.

Mesdames et Messieurs,

La solidarité qui nourrit la cohésion sociale et la paix sont des conditions indispensables à tout développement durable. Les progrès réalisés en vue de l'instauration d'une paix durable, sont souvent menacés par les chocs liés aux conflits et à de nouvelles formes de menaces qui sont de plus en plus structurelles. Ces chocs et menaces qui rendent vulnérable

notre pays, limitent les investissements qui devraient transformer qualitativement nos économies et nos sociétés. Ainsi, Le développement escompté ne sera possible que si nous renforçons notre résilience structurelle face à ces chocs et menaces.

Le présent processus nous y aidera certainement. En effet, la mise en œuvre de ces outils permettra à notre pays de mieux apprécier l'efficacité des efforts que nous avons réalisés grâce à l'évaluation de la vulnérabilité et de la résilience structurelle. Quant à la stratégie de réduction de la vulnérabilité structurelle, elle nous permettra d'être davantage résilients face aux différents chocs des conflits.

C'est donc dire que le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté et celui en charge de la réconciliation, en particulier, et le Gouvernement de façon générale fondent beaucoup d'espoir dans ce processus.

En tant que point focal de la Commission de l'Union Africaine pour la mise en œuvre de ce processus en Côte d'Ivoire, mon ministère se réjouit de la reprise de ce processus après qu'il a été retardé par la survenue de la pandémie à Coronavirus en 2020.

Maintenant qu'il est engagé, nous attendons qu'il parvienne à son terme avec l'atteinte des résultats escomptés.

Cet atelier de consultation des acteurs nationaux qui se tient aujourd'hui fait suite à quatre ateliers qui ont réuni

successivement les acteurs des Zones Nord, Centre et Est, Ouest et Sud.

Je voudrais donc vous inviter à échanger pleinement et de manière ouverte afin de permettre au processus d'évaluation d'identifier exactement les facteurs de vulnérabilité structurelle et de résilience de notre pays.

La richesse de vos échanges contribuera à coup sûr à élaborer une stratégie bien adaptée, permettant de s'attaquer conséquemment aux facteurs de vulnérabilité de notre pays afin de renforcer davantage sa résilience face aux conflits.

Madame la Représente Spéciale de Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Mesdames et Messieurs les experts des Commissions de l'Union Africaine et de la CEDEAO,

Mesdames et Messieurs les représentants des Ministères techniques et structures de l'Etat,

Messieurs les experts consultants,

Chers participants,

C'est sur cette note d'exhortation et d'espoir que je déclare ouvert l'atelier de consultation des acteurs nationaux dans le cadre du processus d'évaluation de la vulnérabilité structurelle et de la résilience de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie